

Grand débat: quelles exigences en matière de démocratie?

L'analyse des « contributions » - plus de 46 000 déposées - confirme une très grande sévérité à l'égard des élus. Les Français plébiscitent une réduction de leur nombre. Ils réclament la proportionnelle et veulent, par ailleurs, un arrêt de l'immigration.



DÉMOCRATIE En lançant le grand débat national, Emmanuel Macron avait le projet de contourner le mouvement des « gilets jaunes » et de gagner du temps en le prenant au mot : donner la parole aux Français en les laissant librement s'exprimer sur l'évolution des institutions et de la démocratie en France. Il s'agissait ni plus ni moins d'utiliser la démocratie participative contre la tentation insurrectionnelle des « gilets jaunes » et en évitant toute dissolution catastrophique. La profusion des contributions et la multiplication des débats ont permis à la cote de popularité du président de la République de remonter quelque peu, pouvant lui laisser espérer la fin heureuse car maîtrisée d'un conflit qui n'en finit plus.

La première synthèse que l'on peut faire des contributions faites sur le site gouvernemental dans le domaine de la démocratie montre que le pari politique macronien est loin d'être gagné. Pour ce faire, on a sélectionné un échantillon aléatoire de 600 contributions sur les 46 340 déposées au 21 février 2019 et on l'a analysé ligne à ligne, en évitant des techniques lexicométriques automatisées qui s'avèrent rapides mais grossières. Cette étude fait émerger quelques points forts qui laissent penser que le grand débat national pourrait bien s'avérer être une victoire à la Pyrrhus pour la présidence et le gouvernement. La première interrogation que suscite la lecture des contributions et leur traitement statistique est que le grand débat est loin de fournir des réponses systématiques aux 32 questions ouvertes posées par le gouvernement. Le taux de sans réponse est globalement élevé, allant de 11 % pour la question portant sur le non-cumul des mandats à 55 % pour celle portant sur les discriminations voire 65 % pour celle demandant comment améliorer l'engagement civique. Les résultats du grand débat ne sont donc que partiels, seule une minorité de contributeurs ayant répondu. Comment interpréter ce silence ? On peut tout imaginer, du désintérêt à l'opposition en passant par la focalisation sur un seul sujet de prédilection, ce

qui ne permet en aucun cas de produire des contributions homogènes et cohérentes. Le piège est donc de s'appuyer sur des résultats très parcellaires dont on ne peut savoir s'ils reflètent l'opinion des 47 millions d'électeurs inscrits. Cette incomplétude comme le fait qu'il faut réduire le nombre d'élus. Cette réduction doit toucher tous les élus pour 11 % des répondants, les députés et les sénateurs pour 34 %, alors même que la question les excluait, mais concerne également les élus départementaux et régionaux (35 %) voire même les maires, notamment ceux des petites communes jugées trop nombreuses (13 %). De même, 78 % des répondants soutiennent le non-cumul des mandats et le justifient au moins autant par le fait que le cumul autorise des carrières et des avantages indus que par le fait qu'il est déjà bien difficile de s'occuper d'un seul mandat. Ce rejet profond se traduit également dans les réponses apportées à la question de savoir en qui les contributeurs ont confiance pour se faire représenter. En moyenne, 35 % des répondants rejettent systématiquement le personnel politique soit pour déclarer qu'ils n'ont confiance en personne soit qu'ils n'ont confiance que dans les citoyens. Seuls les élus locaux surnagent dans ce naufrage en recueillant 35 % d'avis positifs qui se concentrent d'ailleurs sur les seuls maires (30 % leur font confiance). Les chiffres ne donnent qu'une image très froide de réactions souvent passionnées, parfois abruptes qui confèrent au grand débat national une tonalité véhémente, colérique et souvent autoritaire. L'élus est vu comme un profiteur, un cynique ne pensant qu'à sa réélection ou à ses intérêts. Un contributeur répond qu'il n'a confiance en : « personne, le maire n'est pas le personnage public attentif, près de ses concitoyens (pas tous) que l'on veut bien nous vendre.

En réalité, dans beaucoup de communes, surtout les petites et moyennes, c'est « moi le chef, je décide », et le conseil municipal, pour ne pas déplaire et continuer à percevoir les indemnités, se comporte comme des veaux » (sic).

La thématique des « profiteurs » est également largement utilisée pour exiger la suppression du Sénat (que demandent 30 % des répondants) ou du Conseil économique, social et environnemental (Cese), ce qui pourrait aller dans le sens d'Emmanuel Macron mais au prix sans doute d'une évolution constitutionnelle allant bien au-delà de ses attentes.

LE VOTE OBLIGATOIRE PLUTÔT QUE LE RIC

L'analyse révèle cependant que les contributions sont loin de refléter la forte demande de démocratie directe qui s'est exprimée dans le mouvement des « gilets jaunes ». À la question « Que faudrait-il faire pour renouer le lien entre les citoyens et les élus qui les représentent ? », les réponses mettent en avant trois thèmes principaux : la transparence et la lisibilité de l'action publique, qui passent notamment par le respect des promesses électorales ; le besoin d'écouter davantage les citoyens notamment au niveau local dans le cadre de réunions ou de sites Internet ; la présence plus fréquente des élus sur le terrain et leur plus grande proximité à la vie quotidienne des Français. La demande de clarté et de pédagogie dépasse largement la demande de démocratie directe. Mais l'exigence d'une meilleure représentation est également là. Elle passe notamment par l'introduction d'une dose de proportionnelle demandée par 67 % des répondants. Il en va de même lorsqu'il s'agit de répondre à la question de savoir comment améliorer la participation électorale. Pour une majorité relative de répondants (43 %), cela passe par le vote obligatoire avant la moralisation de la vie politique (11 %) et le développement d'assemblées participatives (9 %). En revanche, le référendum d'initiative citoyenne (RIC) ne recueille que 5 % des réponses. Une majorité de contributeurs préfèrent raffermir la démocratie représentative plutôt que la bouleverser en demandant, par exemple, la reconnaissance du vote blanc (84 % des répondants). D'une manière générale,

le recours au RIC reste minoritaire, même lorsqu'il s'agit de chercher à développer la démocratie participative. Le référendum ordinaire lui est alors préféré et souvent de manière assez encadrée. Le recours au tirage au sort pour alimenter des assemblées citoyennes qui viendraient contrôler le processus législatif n'est évoqué, quant à lui, que par 11 % des répondants.

EXIGENCE DE LAÏCITÉ ET D'IMMIGRATION CHOISIE

Au renouveau citoyen s'adjoint le projet d'une République aux normes plus unitaires et tournant le dos au multiculturalisme. Une majorité relative émerge pour exiger une plus grande fermeté dans la mise en œuvre concrète de la laïcité et le rejet des signes extérieurs d'appartenance religieuse (40 %) alors que 25 % des répondants estiment qu'il faudrait déjà appliquer la loi de 1905. Si 35 % des répondants demandent que l'immigration soit désormais choisie sur la base de critères stricts définis en fonction des besoins du marché de l'emploi et des qualifications des immigrés, 29 % exigent l'arrêt total de l'immigration et l'expulsion des clandestins comme des auteurs de délits. Environ 26 % sont favorables à un accueil plus généreux, à un meilleur accompagnement ou à l'aide en faveur des pays d'origine. Seule une toute petite minorité (2,5 %) évoque la possibilité de régler le problème au niveau de l'Union européenne.

Le grand débat offre donc à Emmanuel Macron le moyen de légitimer certaines de ses propositions (réduction du nombre de parlementaires, dose de proportionnelle). Mais ce débat a ouvert la boîte de Pandore, dont il va être bien difficile de fermer le couvercle. Un cap a été franchi où de petites mesures d'accompagnement ne pourront produire un véritable renouvellement de la démocratie en France. La demande est forte pour une décentralisation participative, pour des référendums, pour un personnel politique bien plus diversifié et contrôlé sur le plan de ses résultats comme de son éthique. Le grand débat appelle en fait une révision constitutionnelle de fond. Il reste à en trouver la cohérence. ■

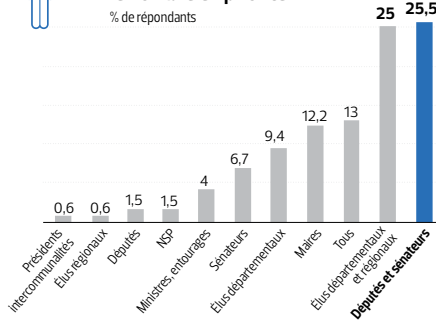
(1) Dernier ouvrage paru : « La démocratie représentative est-elle en crise ? ». Documentation française 2018

Démocratie : les 6 questions clés



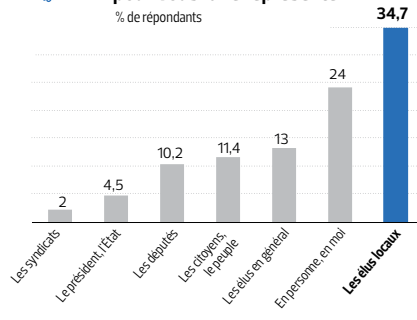
1 De quels élus faut-il diminuer le nombre en priorité ?

% de répondants



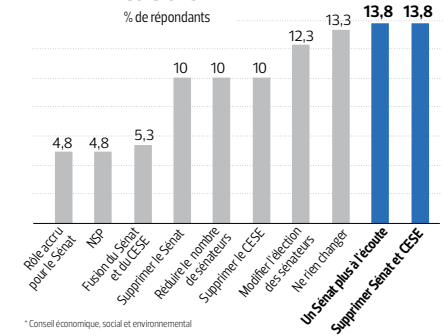
2 En qui avez-vous confiance pour vous faire représenter ?

% de répondants



3 Quel avenir pour le Sénat et le Cese* ?

% de répondants

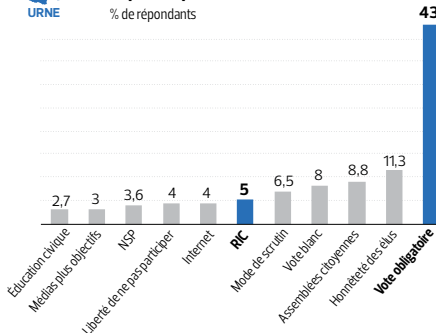


* Conseil économique, social et environnemental



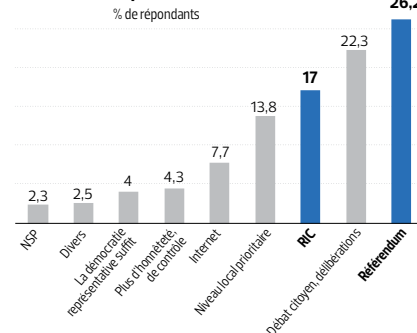
4 Comment améliorer la participation électorale ?

% de répondants



5 Quels outils de démocratie représentative ?

% de répondants



6 Quelle politique pour l'immigration ?

% de répondants

